

CH_VB 118 1999-6389 vom 11. Januar 2000

Bundesverwaltung, 2000-01-11, DE

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ch_vb_118_1999-6389

FR: CH_VB 118 1999-6389 du 11 janvier 2000

IT: CH_VB 118 1999-6389 del 11 gennaio 2000

Volltext

118 1999-6389 Allocation de subsides fédéraux pour des projets forestiers Décisions de la Direction fédérale des forêts – Commune d' Essertines-sur-Rolle, Gilly, Tartegnin VD, Mesures sylvicoles Restauration des forêts de l'UF Tartegnin, No de projet 411.1-VD-0001/0002 – Commune de Divers VD, Soins minimaux temporaires Cordons boisés des ruisseaux viticoles de la Côte, No de projet 411.2-VD-5003/0001 Projets intégraux: – Commune de Lignières, Enges NE, Projet intégral Neuchâtel forêts privés, No de projet 401 -NE-9007/0005, avec les composantes suivantes Mesures sylvicoles – Commune de Vallamand, Mur VD, Projet intégral "Les Roches", No de projet 401 -VD-9021/0001, avec les composantes suivantes Mesures sylvicoles à fonction protectrice particulière Ouvrage et installations de protection Voies de recours Ces décisions peuvent faire l'objet d'un recours auprès du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication, 3003 Berne, dans un délai de 30 jours à compter de la présente publication (art. 46 1er et 3e al. LFO; art. 14 LCPR). Le recours sera présenté en deux exemplaires; il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et portera la signature du recourant ou de son mandataire. Les personnes habilitées à recourir pourront consulter les décisions et les dossiers des projets auprès de la Direction fédérale des forêts, Papiermühlestrasse 172, 3003 Berne, dans le délai imparti pour les recours et après s'être annoncées par téléphone (tél. 031 324 78 53 / 324 77 78). 11 janvier 2000 Direction fédérale des forêts

Schweizerisches Bundesarchiv, Digitale Amtsdrukschriften Archives fédérales suisses, Publications officielles numérisées Archivio federale svizzero, Pubblicazioni ufficiali digitali Allocation de subsides fédéraux puor des projets forestier In Bundesblatt Dans Feuille fédérale In Foglio federale Jahr 2000 Année Anno Band 1 Volume Volume Heft 01 Cahier Numero Geschäftsnummer --- Numéro d'affaire Numero dell'oggetto Datum 11.01.2000 Date Data Seite 118-118 Page Pagina Ref. No 10 124 149 Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen. Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses. I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.